

MOTION CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2012

Le comité de défense de l'hôpital de Sarlat demande solennellement au Conseil Municipal de Sarlat de prendre position pour défendre notre hôpital public de proximité et le droit pour toute la population à bénéficier du droit d'accès à la santé.

Pour cela, le conseil Municipal se prononce pour exiger :

- L'abrogation de la Loi Hôpital Patients Santé et Territoires et la nécessité de rétablir des procédures démocratiques pour la définition et l'organisation territoriale de santé
- Un moratoire sur la dette et la mise en œuvre de mesures urgentes afin de stopper la dérive marchande du secteur sanitaire.
- L'attribution de moyens humains et financiers pour un service public de santé incluant les soins de proximité, de premier recours et de prévention
- L'arrêt immédiat des restructurations ou fermetures de services.
- La réouverture dans les meilleurs délais de l'unité de soins continus.
- Le refus de toute suppression d'emplois quels que soient le statut des agents hospitalier

Motion du Comité de défense de l'Hôpital de Sarlat
Fait à Sarlat, le 8 novembre 2012